MAIRIE DE BREUIL-BOIS-ROBERT Rue de la Libération 78930 BREUIL-BOIS-ROBERT

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

3 1 MARS 2025



ID: 078-217801042-20250329-DEL\_25\_03\_10-DE

N° 25-03-10

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-neuf mars, le Conseil Municipal de la commune de BREUIL-BOIS-ROBERT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard MOISAN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2025.

Nombre de conseillers :

En exercice: 11
Présents: 9
Votants: 11

<u>PRÉSENTS</u>: M.M. MOISAN (Maire), DELAVAUD, ROUXEL MANIANGA-KEYET, DA SILVA PEDRO, FORTIN. Mmes JACQUENET, DESPINS, VOLLAND.

**EXCUSÉS**: M. KERJEAN (pouvoir à M. ROUXEL), Mme FOURNET (pouvoir à Mme JACQUENET).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme JACQUENET.

OBJET: Taux d'imposition 2025

Au vu de l'état 1259, portant notification des bases nettes d'imposition des trois taxes directes locales, des allocations compensatrices revenant à la commune pour l'exercice 2024;

Le Maire soumet au Conseil Municipal le maintien des taux d'imposition concernant chacune des trois taxes municipales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, vote le maintien des taux des trois taxes d'imposition locales :

■ Taxe sur le Foncier Bâti : 20.81 %

■ Taxe sur le Foncier non Bâti : 58,21 %

■ Taxe d'habitation sur les : 8,23 % résidences secondaires

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme. En Mairie, le 1<sup>ER</sup> avril 2025.

<u>Le Maire,</u> Bernard MOISAN